

1 Lettre M. Deck

Bonjour Madame Muriel HERNANDEZ

Je souligne à quel point les résidents des Jardins de la Torse ont été importunés lors du dernier "festival du bien-être".

Le conseil syndical des Jardins de la Torse s'est étonné de la proximité de la manifestation directement sous les fenêtres de notre résidence et de l'utilisation du parking mitoyen bordant la résidence, absolument pas approprié pour recevoir le flux de voitures qui a provoqué un embouteillage continu et laissé sans une surveillance municipale. Étonné également de la présence très bruyante d'un groupe électrogène sur le parking pendant les deux jours. À cette occasion, les haies des jardins de la copropriété ont servi de lieux d'aisances aux visiteurs provoquant l'exaspération des copropriétaires...

D'où mon interrogation : pour quelle raison il a été décidé d'implanter cette manifestation directement sous les fenêtres de notre résidence ? Un recul en bordure du parking officiel proche l'école du Val St André aurait déjà limité certaines nuisances.

Aujourd'hui nous venons d'apprendre la tenue dans le Parc de la Torse, dans la soirée du 5 août, d'un concert qui selon votre souhait devrait être l'acte de naissance d'un futur festival de jazz.

Nous nous inquiétons des nuisances à venir notamment au niveau du bruit, de l'hygiène et des encombrements routiers.

Pouvez-vous nous préciser le nombre de spectateurs attendus et les mesures envisagées pour protéger les riverains des nuisances engendrées par un tel événement, en particulier comment sera géré le stationnement, comment seront contrôlées les nuisances sonores et (point essentiel) jusqu'à quelle heure la musique et aussi comment sont prévus les conditions d'hygiène et le nettoyage des détritiques...

En ce qui concerne l'organisation sur plusieurs jours d'un festival, il y a beaucoup à craindre de la transformation du paisible Parc de la Torse - lieu de repos et de promenade- en un champ de foire et en un camping sauvage ingérable.

Beaucoup d'entre nous aiment le jazz ou pratiquent le yoga, mais nous sommes tous d'accord pour réclamer le respect de notre qualité de vie.

Nous nous inquiétons vivement de l'intention qui nous apparaît de transformer la destination du parc en un champ de foire.

Nous pensons que le Parc promenade de la Torse n'est pas un lieu approprié pour des activités marchandes et bruyantes. De notre point de vue, il peut accueillir plus facilement des manifestations douces, apaisées et non commerciale, à condition de bien gérer les problèmes de stationnement, d'accès et d'hygiène.

Je vous prie d'agréer, Madame Muriel HERNANDEZ, maire délégué pour notre quartier, l'expression de mes respectueux hommages.

Signé Claude DECK

2 Réponse de Mme Hernandez

Bonsoir Monsieur Deck,

J'ai bien pris note de vos remarques et soyez sûre que le bien vivre dans notre beau quartier est une de mes préoccupations principales.

Je reste convaincue qu'il est possible de trouver un consensus afin que l'on puisse proposer aux Aixois des événements de qualité et participer au rayonnement de notre ville tout en soutenant son activité économique en aidant entre autre nos commerçants.

Pour le festival de Yoga : il a été victime de son succès . Environ 1500 visiteurs sur 2 jours de 10h00 à 18h00 .900 personnes ont participé aux ateliers. Des remarques justifiées des riverains seront prises en compte, j'ai contacté dès la semaine qui a suivi le festival, l'organisateur. Nous veillerons pour l'année prochaine à :

- Si foodtruck -----groupe électrogène insonorisé
- Il sera demandé aux exposants de décharger et de se garer dans le parking écoles du Val Saint André.
- il semblerait qu'il y ait eu la queue aux toilettes Decaux -----à voir ajout d'une toilette sèche .

Je serai très vigilante et je suis convaincue qu'il est possible de concilier les attentes de chacun

Pour le festival de Jazz , l'organisateur va prendre contact avec les 2 CIQ prochainement.

La jauge pour cette soirée sera d'environ 1300 personnes.

La période choisie correspond à une période de vacances, donc moins de monde, plus facile pour circuler et stationner.

Pour la soirée du 05/08 concert de 21h00 à 23h00

Parking Ecoles Val St André-Parking Carcassonne- Parking de délestage.

Policiers municipaux et bénévoles s'assureront su'il n'y ait pas de stationnement anarchique avenue des Écoles Militaires , dans les perpendiculaires et dans les accès aux Résidences.

Ce festival sera un festival de qualité accessible à tous , respectueux de l'environnement et des riverains.

J'espère que vous serez présent.

Si il se pérennise , les retombées pour notre ville seront positives pour tous .

Chacun doit y mettre du sien et tout se passera bien , j'en suis certaine.

N'hésitez pas à m'appeler 06 26 08 69 94 si vous avez besoin de précisions.

Bien cordialement

Muriel Hernandez